

## RAPPORT SUR LES TRAVAUX DE LA SESSION NATIONALE DE FORMATION RELATIVE À L'ENSEIGNEMENT EXPLICITE DU FRANÇAIS

### 1. Cadre général et objectifs de la formation

Dans le cadre de la session nationale de formation consacrée à l'enseignement explicite au titre de l'année scolaire 2026-2027, une rencontre pédagogique dédiée à la langue française s'est tenue en octobre 2026 au profit des enseignantes et enseignants. Elle avait pour objectif de clarifier les orientations pédagogiques retenues, de renforcer les compétences professionnelles des participants et d'harmoniser les pratiques d'enseignement en vue d'améliorer les apprentissages des élèves.

Les travaux se sont articulés autour de quatre axes principaux: les fondements de l'enseignement explicite en langue française, l'organisation et la programmation des apprentissages, les modalités et conditions de mise en œuvre, ainsi que les dispositifs de suivi et d'évaluation. Deux séances d'application, consacrées à la lecture offerte et au vocabulaire en cinquième année du primaire, ont également permis d'illustrer les démarches préconisées.

### 2. Les fondements didactiques de l'enseignement explicite en français

Les échanges ont mis en évidence la nécessité de structurer les séances autour d'objectifs clairement définis et de segments pédagogiques cohérents, chacun centré sur une idée maîtresse, tout en tenant compte de la charge cognitive des élèves. La démarche explicite repose notamment sur la présentation directe des contenus lorsque la nature des apprentissages l'exige, la modélisation des procédures, la pratique guidée et la pratique autonome. La place et l'articulation de ces étapes varient selon qu'il s'agit d'acquérir des connaissances déclaratives (savoir quoi), procédurales (savoir comment) ou conditionnelles (savoir quand et pourquoi).

Par ailleurs, la formation a souligné l'importance d'une progression spiralaire et transversale, permettant de réactiver, d'enrichir et de consolider régulièrement les acquis. Les différents domaines de la langue doivent ainsi être articulés au service du développement des compétences langagières, plutôt que traités comme des apprentissages isolés.

### 3. L'organisation et la programmation des apprentissages

La programmation du français s'inscrit dans une progression structurée, allant des orientations générales aux apprentissages effectivement conduits en classe. Elle s'organise aux niveaux annuel, périodique, hebdomadaire et séquentiel, en cohérence avec les profils attendus des élèves et les repères du Cadre européen commun de référence pour les langues (CECRL).

Les apprentissages couvrent cinq domaines complémentaires: la compréhension de l'oral; la production orale ; la compréhension de l'écrit, incluant le décodage, la fluidité et la compréhension; la production de l'écrit ; et les outils de langue, notamment le vocabulaire et les structures linguistiques.

La formation a particulièrement insisté sur le rôle de l'acte de parole comme fil conducteur des apprentissages. Celui-ci permet d'articuler le thème et les sous-thèmes, les supports, le vocabulaire et les structures langagières dans une progression cohérente : compréhension, mobilisation des ressources linguistiques, réinvestissement et production orale ou écrite.

Sur le plan annuel, la programmation prévoit six périodes de six semaines, la première étant consacrée à la remédiation intensive. À l'échelle hebdomadaire, les apprentissages s'organisent autour d'un thème et de sous-thèmes permettant une appropriation progressive des ressources linguistiques. La progression prévoit notamment l'introduction de huit à dix mots de vocabulaire et de deux à cinq structures syntaxiques par semaine, avec une réactivation régulière des acquis antérieurs. La lecture suit une progression graduelle allant du mot au texte et à sa compréhension, tandis que les structures linguistiques sont progressivement mobilisées dans des situations de communication. La programmation hebdomadaire ne consiste donc pas en une simple juxtaposition d'activités, mais en un enchaînement raisonné favorisant l'appropriation, la consolidation et le transfert des apprentissages.

#### 4. Les modalités et les conditions de mise en œuvre en classe

La mise en œuvre de l'enseignement explicite exige une conduite méthodique des séances, une clarification des consignes et une vérification régulière de la compréhension. La formation a insisté sur la nécessité de privilégier l'appropriation réelle des contenus plutôt que la répétition mécanique de mots ou de structures dont le sens n'est pas maîtrisé.

L'utilisation du français durant les séances doit favoriser l'immersion linguistique et multiplier les occasions d'écoute, de prise de parole, de lecture et de production écrite. Le recours ponctuel à la langue maternelle reste possible pour faciliter l'accès au sens de certains mots ou vérifier la compréhension des consignes.

Une attention particulière doit également être accordée à la manipulation et à la transformation des structures linguistiques selon les contextes, à l'enrichissement du vocabulaire et à son réinvestissement dans des phrases et des situations variées.

Concernant l'écriture, l'adoption de l'écriture script est préconisée conformément aux orientations présentées : elle est obligatoire pour les nouveaux apprenants de première année, tandis que la poursuite de l'écriture cursive demeure possible, au choix des élèves des autres niveaux déjà initiés à cette graphie. Les cahiers d'écriture doivent être régulièrement exploités à travers la reproduction de modèles, la copie et la mise en application des apprentissages linguistiques.

#### 5. Le suivi, la rétroaction et l'évaluation des apprentissages

Le suivi et l'évaluation constituent des composantes intégrantes de l'enseignement explicite. La formation a rappelé que l'évaluation doit intervenir avant, pendant et après les apprentissages, ainsi qu'à intervalles réguliers, afin d'identifier les difficultés, de mesurer les progrès et d'ajuster les interventions pédagogiques.

Avant l'apprentissage, elle permet de vérifier les prérequis et de procéder, si nécessaire, à leur réactivation ou à leur réenseignement. Pendant la séance, elle vise à contrôler la compréhension et à réguler immédiatement les apprentissages. À l'issue de l'apprentissage, elle permet d'apprécier le degré de maîtrise des contenus et de déterminer les besoins de consolidation.

En fin de semaine, les activités de réactivation et d'entraînement autonome favorisent la stabilisation des acquis. En fin de période, le dispositif prévoit une révision en cinquième semaine, accompagnée d'une évaluation orale quotidienne sur un créneau de quinze minutes, puis une évaluation écrite en sixième semaine, suivie de la correction et des activités de soutien.

La rétroaction doit être régulière, explicite et constructive. Elle aide l'élève à identifier ses erreurs, à comprendre comment les corriger et à progresser vers une plus grande autonomie. L'évaluation ne doit donc pas être concentrée uniquement sur la dernière semaine de la période, mais irriguer l'ensemble de la séquence d'apprentissage.

#### 6. Les principaux ajustements retenus pour l'année scolaire 2026-2027

Les orientations présentées s'inscrivent dans une logique de stabilisation des programmes et d'amélioration progressive des pratiques pédagogiques.

En cinquième année du primaire, le programme a été simplifié, notamment par l'allègement de certaines séances et de la charge lexicale. En sixième année, le programme est maintenu sans changement majeur.

Pour l'enseignement des disciplines non linguistiques en français (DNL) en sixième année, les pages correspondantes des manuels ont été revues afin de renforcer leur alignement avec les contenus étudiés en mathématiques et en sciences. L'objectif est de développer la compréhension, la mobilisation du vocabulaire spécifique, la compréhension et l'utilisation des consignes, ainsi que l'appropriation progressive de la terminologie scientifique et mathématique.

La séance de lecture offerte a également été consolidée grâce à l'exploitation de recueils de lecture. Les élèves sont amenés à écouter un passage, à répondre à une ou deux questions de compréhension globale, à relire eux-mêmes le texte, à participer à des activités de lecture partagée et à réinvestir les structures et le vocabulaire travaillés durant la semaine. En sixième année, la séance de lecture offerte est remplacée par une séance de DNL lors de la sixième séance hebdomadaire. Enfin, certains supports de présentation et documents pédagogiques feront l'objet de corrections visant principalement à alléger certaines séances et à ajuster la charge lexicale.

## 7. Les séances application: lecture offerte et vocabulaire

### 1. La séance de lecture offerte

La séance de lecture offerte a permis d'illustrer une démarche centrée sur l'écoute active, la compréhension globale et l'interaction orale autour d'un récit. Les élèves sont invités à écouter attentivement l'histoire, à répondre à des questions ciblées, à reformuler les informations essentielles et à réinvestir les expressions et les structures linguistiques rencontrées. Cette démarche favorise l'enrichissement du vocabulaire, le développement de la compréhension orale et la familiarisation avec des supports narratifs, tout en donnant du sens aux apprentissages linguistiques.

### 2. La séance de vocabulaire en cinquième année du primaire

La séance de vocabulaire a porté sur le thème des moyens de transport et s'est organisée en trois étapes complémentaires: la présentation du vocabulaire, son exploitation en contexte et la réalisation d'activités dans le livret de l'élève.

Les apprenants ont été amenés à découvrir et à mémoriser des mots liés au thème, à les associer aux images correspondantes, à les employer dans des phrases simples et à les mobiliser dans la description d'une scène. Des activités de reconnaissance, de désignation, de distinction entre les noms masculins et féminins et de travail en binômes ont permis de vérifier la compréhension et de favoriser la réutilisation du lexique.

Cette application a mis en évidence l'importance d'un enseignement progressif du vocabulaire, fondé sur la compréhension, la contextualisation, la manipulation et le réinvestissement dans des situations de communication.

## 8. Bilan general et perspectives

Au terme de cette rencontre, les travaux ont permis de consolider les repères professionnels relatifs à la conception et à la conduite des séances de français selon les principes de l'enseignement explicite. Ils ont également mis en évidence l'importance d'une programmation rigoureuse, de l'articulation des domaines langagiers, de la vérification continue de la compréhension et de l'exploitation des résultats de l'évaluation pour adapter les démarches pédagogiques.

La mise en œuvre de ces orientations nécessite une préparation méthodique des séances, une attention constante aux besoins des élèves, une utilisation raisonnée des supports pédagogiques et une régulation régulière des apprentissages.

En conclusion, cette session de formation a constitué une occasion de renforcer les compétences professionnelles des enseignants et de clarifier les modalités d'opérationnalisation de l'enseignement explicite du français. Elle invite à inscrire les pratiques de classe dans une dynamique de cohérence, de progressivité et d'amélioration continue, afin de favoriser la maîtrise des compétences langagières et la réussite de tous les élèves.